


Numéro	DL161207-LM05	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique - Désignation des représentants	
Objet	Désignation de représentants de la Ville auprès d'établissements d'enseignement primaire	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 19 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept le dix-neuf janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiade - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Claude FROEHL, Maire.

Etaient présents :

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Emmanuel BACHMANN, Madame Martine CASTELLON, Madame Fabienne COSMO, Madame Elisabeth DREYFUS, Monsieur Jérémy DURAND, Madame Carine ERB, Monsieur Patrick FENDER, Monsieur Claude FROEHL, Monsieur Naoufel GASMI, Madame Pascale-Eva GENDRAULT, Monsieur Daniel HAESSIG, Monsieur Richard HAMM, Monsieur Yves HAUSS, Madame Huguette HECKEL, Madame Carolle HUBER, Monsieur Henri KRAUTH, Madame Sonia LAUBER, Monsieur Emmanuel LOUIS, Monsieur Bernard LUTTMANN, Madame Séverine MAGDELAINE, Monsieur Alain MAZEAU, Madame Catherine MILLOT, Monsieur Thibaud PHILIPPS, Madame Sophie QUINTIN, Monsieur Yvon RICHARD, Madame Edith ROZANT, Monsieur Alain SAUNIER, Madame Françoise SCHERER, Monsieur Serge SCHEUER, Monsieur Michel WAGNER.

Etaient excusés :

- Monsieur Jacques BIGOT ayant donné procuration à Monsieur Henri KRAUTH,
- Monsieur Baptiste HEINTZ-MACIAS ayant donné procuration à Monsieur Naoufel GASMI,
- Madame Tiphaine RICHARD-BOUTE ayant donné procuration à Monsieur Emmanuel LOUIS.

Etait absente :

- Madame Dominique GUILLIEN-ISENMANN

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	13 janvier 2017
Date de publication délibération :	24 janvier 2017
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	24 janvier 2017

Numéro	DL161207-LM05	1/1
Matière	Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

V. DESIGNATIONS DE REPRESENTANTS DE LA VILLE AUPRES D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Code de l'Education prévoit en son article D411-1 la représentativité de la ville dans le cadre des conseils d'école. Ainsi, deux élus représentent la ville dans chaque conseil d'école et plus précisément :

- Le Maire ou son représentant ;
- Un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal.

Il a été procédé à la désignation des membres du Conseil Municipal appelés à siéger dans chaque conseil d'école en séance du conseil municipal du 15 avril 2014.

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder au remplacement de :

- Monsieur Baptiste HEINTZ-MACIAS pour le groupe scolaire du Sud,
- Madame Dominique GUILLIEN-ISENMANN pour le groupe scolaire des Vergers,
- Madame Dominique GUILLIEN-ISENMANN pour l'école maternelle de la Plaine.

Après avoir décidé, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas recourir au scrutin secret (soumis à vote préalable),

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- **Sonia LAUBER pour le groupe scolaire du Sud,**
- **Sonia LAUBER pour le groupe scolaire des Vergers,**
- **Emmanuel LOUIS pour l'école maternelle de la Plaine.**

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

adopte la présente délibération

Pour : 27

Abstentions : 7

Pour extrait conforme

Le Maire
Claude FROEHLI